



Compte rendu de la **Formation Spécialisée** (ex CHS-CT) du **Comité Social d'Administration Local** de la DGE du mardi 10 décembre 2024

En début d'instance, nous avons lu la déclaration liminaire (DL) que vous trouverez en pièce jointe.

Le directeur a réagi en indiquant avoir bien pris note de la participation élevée de la grève du 5 décembre au sein de la DGFIP et de la DGE. Concernant les attaques contre les fonctionnaires par le ministre démissionnaire, il faut attendre de voir ce que fera son successeur.

Concernant la **Responsabilité des Gestionnaires Publics**, le directeur fait le constat d'un « petit écart » entre l'attente de ces réformes et ce que fait la Cour des Comptes avec un périmètre plus large que ce qu'ont envisagé les rédacteurs du texte. En réponse à notre interrogation, le directeur confirme ce que disait la directrice sur sa responsabilité et celle des agents de la DGE. Il ajoute que la protection fonctionnelle ne peut s'appliquer en la matière et qu'il reste à prévoir par circulaire les modalités d'accompagnement des agents qui seraient poursuivis par la Cour des Comptes.

S'agissant de la journée du 25 novembre 2024 sur la lutte contre les **violences sexuelles et sexiste** (VSS) , le directeur reconnaît qu'il n'y a pas eu assez de fait et qu'il va réfléchir pour des actions plus importantes le 25 novembre 2025. Nous répondons que la lutte contre les VSS ne doit pas être limitée aux actions d'un jour dans l'année mais que la direction doit avoir une démarche très active et régulière pour faire comprendre à toutes et tous qu'elle garantira la « tolérance zéro » !

L'assistante sociale Isabelle DELANNOY, présente à la FS ajoute que les agents peuvent faire appel à elle, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. De plus à Romainville, l'action sociale sera dans les mêmes locaux. Elle a le souhait également du déploiement de plusieurs actions de prévention.

Quant à Valérie COHEN, animatrice de la politique ministérielle de prévention (APMP), également présente, elle indique vouloir proposer des formations et des actions comme une pièce de théâtre sur le thème des VSS suivie de débats. Le directeur y est très favorable et indique qu'il a déjà réfléchi à ce genre de démarches. Par ailleurs il précise que désormais il tiendra systématiquement informé les syndicats s'il est saisi d'un sujet de VSS à la DGE.

Validation du Programme Annuel de Prévention (PAP) issu du DUERP

Valérie Christien précise que la nouveauté de cette campagne 2024 est qu'il s'agit d'un DUERP/PAP de transition avec le nouvel outil structurant Prev'action qui a renouvelé le cadre.

Le DUERP DGE est composé de 76 lignes et le PAP issu du groupe de travail est composé de 15 lignes résultant de risques mentionnés dans le DUERP.

Nous rappelons que dans le PAP 2022-2023 il était fait mention à six reprises en face de risques importants : *la direction demande des renforts* !

Nous avons proposé l'ajout de 8 lignes supplémentaires dans le PAP visant divers risques qui n'étaient pas pris en compte ou insuffisamment dans le projet de PAP soumis pour avis à la FS.

Par exemple a été intégrée la mention par le Service RH des difficultés liées aux contacts avec la détresse sociale. Valérie Cohen indique qu'il existe différents stages possibles (à voir en février).

Également repris dans le PAP, la charge de travail des divisions pour lesquelles nous mentionnons que l'action à proposer passe par des renforts.

Est ajoutée également l'inquiétude des agents sur les changements des conditions de travail dans le service mutualisé de Romainville.

De même sont prises en compte les inquiétudes quant aux nouveaux locaux de Romainville et nous rappelons qu'il a été acté en CSAL la demande de visite d'un ergonome de Bercy.

De plus, le sujet du ménage devra être particulièrement pris en compte par la direction. Elle indique que les relations avec le futur prestataire devraient être meilleures qu'elles ne le sont actuellement à Pantin.

Valérie Christien informe que la direction a anticipé le problème des taches sur la moquette et a acheté 2 machines permettant de nettoyer des taches de café. Les tests faits sont concluants.

Nous avons en outre demandé qu'en réponse aux préoccupations sur les pandémies et dans un but de permettre les meilleures pratiques en termes d'hygiène (pour la santé individuelle et collective) **l'eau chaude** soit présente dans les sanitaires.

Le directeur a refusé dans la mesure où cela serait contraire à ce qui est prévu par la loi et qu'il n'est pas possible d'inscrire une action illégale dans le PAP !!

Pour finir sur le sujet du PAP, nous insistons sur le fait que la direction doit mettre l'accent sur les mesures de prévention des risques professionnels de toute nature.

Dépenses du budget de la FS :

L'ensemble du budget a été dépensé avec les dernières dépenses (pédaliers, bracelets, repose-pieds)

Il est prévu dès à présent une réunion le 11 février 2025 avec l'APMP pour faire le point sur toutes les formations qui pourront être proposées en 2025.

Elle nous informe qu'il n'y aura plus de formations SST de 2 jours mais une nouvelle formation aux 1^{ers} gestes qui sauvent sur une journée.

Questions diverses :

- Nous avons demandé à la direction de quelle manière elle s'impliquait dans la **semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap** et le Duo Day. Valérie Christien répond que cela fait deux ans que la DGE propose un accueil au PC. Le process est lourd et il n'y a eu pas de volontaire.

Le directeur a indiqué qu'il faudrait explorer plus de pistes pour réussir à trouver des personnes handicapées qui pourraient être intéressées par cette journée découverte.

- Nous avons déploré l'absence du **rapport annuel 2023** que le médecin du travail, Dr Bernasconi aurait dû établir mais n'a pas eu le temps de le faire. Elle fait également l'intérim d'un autre médecin absent et croule sous le travail. C'est là aussi une dégradation des moyens en faveur de la santé, de la sécurité et des conditions de travail tout à fait dommageable pour les agents ! Le directeur pense qu'il serait sans doute plus utile de lui demander la rédaction du rapport 2024 directement au vu de ses charges de travail.

- Selon les informations qui nous ont remontées, le RIE à Romainville ne serait pas ouvert dès l'arrivée des agents contrairement à ce qui nous avait été dit jusque-là. A priori, l'ouverture ne se ferait pas avant le 13 janvier et en attendant, le directeur devrait accorder 30 minutes supplémentaires le midi pour permettre aux agents de revenir déjeuner au RIE de Pantin.

Il ajoute que les prestations du RIE à Romainville ne seront pas très variées au départ mais que les prestations augmenteront au fur et à mesure de l'arrivée des agents.

- Nous informons la direction que nous souhaitons réaliser **une visite par la FS de l'ensemble des bureaux** après l'installation de tous à Romainville afin de pointer les difficultés qui pourraient apparaître et recueillir l'avis des agents. La date est fixée au 11/ 02 après-midi. Cela permettra également d'établir la liste des sujets à soumettre à l'ergonome quand il viendra à Romainville.

- Ayant visité récemment les locaux, nous avons constaté qu'un PC sécurité était installé au rdc du bâtiment C alors que la direction nous avait toujours dit qu'il n'y en aurait pas. C'est effectivement un souhait du propriétaire des locaux d'avoir ce PC sécurité où sera présent un agent de sécurité

- Nous avons pointé également le fait que les ascenseurs au niveau de l'allée du RIE pourraient faire l'objet d'un risque d'intrusion par les personnes des autres bâtiments (C, D et E à terme) qui se rendront au RIE. La direction répond que les agents des DNS devront porter leur badge de couleur ce qui permet d'identifier les personnes.

Le problème que nous soulevons est que si des personnes s'engouffrent dans l'ascenseur sans badge cela pourra être compliqué à gérer car nous ne sommes pas des agents de sécurité et ne devrions pas avoir à gérer la circulation des personnes dans nos locaux ! Pour la direction, cela ne semble pas être préoccupant !

- Enfin, sur la demande que nous avons faite lors du CSAL du 3 décembre d'une Autorisation d'Absence pour tous les agents le jour du déménagement et a minima pour les agents qui ne télétravaillent jamais, le directeur a uniquement répondu pour ces derniers en disant qu'ils ne seraient pas contraints de télétravailler mais pourrait s'installer dans un bureau de repli dans nos locaux !

Pour toute précision complémentaire, nous restons à votre disposition.

Les élus CGT présents à la FS : Emmanuelle Bidaux, Joël Bertaud, Sylvain Delier, Camille Gras, Chor-Ly Lim, Marc Ribon, Simon Robert, Sandrine Verdoux.